

# Tarifs pop e poppa fribourg

valable dès le 01.01.2022

## Tarifs pour les parents habitant le canton de Fribourg

Tarifs all inclusive	Prix journalier		
<b>Journée entière</b> 6h30 à 18h00*	100 %	CHF	120.65
<b>Matin avec repas</b> 6h30 à 12h30	60 %	CHF	72.39
<b>Après-midi (sans repas)</b> 12h45 à 18h00*	50%	CHF	60.32
<i>Coûts mensuels = forfait journalier x jours d'accueil par semaine x facteur 4,2 19h00 si l'un des deux parents est collaborateur du HFR</i>			
<b>Journée de dépannage</b> (facturée en supplément)	120.65 CHF		
<i>(les frais de dépannages ne sont pas pris en charge par les subventions communales)</i>			
<b>Accueil supplémentaire sur demande</b>			
18h00 à 19h00	15 CHF		
<b>Frais d'inscription</b>	350 CHF		

### Information

Nos tarifs comprennent déjà la subvention cantonale, la part employeur et la part de la réforme fiscale. En ce qui concerne les subventions communales, ce sont les communes qui effectuent les calculs et déterminent les subventions selon leur propre grille tarifaire. Par ce biais, cela garantit aux parents la protection de leurs données financières et leur assurent un calcul équitable des subventions indépendamment des structures d'accueil.

Les parents doivent se renseigner auprès de leur commune, afin de savoir s'ils remplissent les conditions pour l'obtention d'une subvention. Si tel est le cas, nous vous remercions d'informer le service client de pop e poppa, lors de la réception des documents liés à votre contrat. Ainsi, nous serons en mesure de transmettre à votre commune un formulaire qui nous indiquera le montant de la subvention qui sera déduit de votre facture mensuelle.

## Tarifs pour les parents habitant hors canton de Fribourg

Tarifs all inclusive		Prix journalier	
<b>Journée entière</b> 6h30 à 18h00*	100 %	CHF	142.80
<b>Matin avec repas</b> 6h30 à 12h30	60 %	CHF	85.68
<b>Après-midi (sans repas)</b> 12h45 à 18h00*	50%	CHF	71.40
<i>Coûts mensuels = forfait journalier x jours d'accueil par semaine x facteur 4,2 19h00 si l'un des deux parents est collaborateur du HFR</i>			
<b>Tarif de dépannage</b> (facturée en supplément)		142.80 CHF	
<b>Rabais fratrie par enfant de la même famille</b>		10 %	
<b>Accueil supplémentaire sur demande</b>			
18h00 à 19h00		15 CHF	
<b>Frais d'inscription</b>		350 CHF	